

Bulletin trimestriel d'Informations Municipales

Avril & Mai & Juin 2011 & n° 48



SOMMAIRE

- Conseils municipaux des :
30 mars, 27 avril, 25 mai
- Informations diverses
- Un peu d'histoire
- Manifestations



CONSEIL DU 30 MARS 2011

➔ VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil adopte les propositions de la commission des finances, à savoir :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
Taux 2009	8,97	16,56	76,73
Taux 2010	9,08	16,77	77,69
Taux 2011	9,19	16,98	78,66
Variation 2011-2010	+ 1,21 %	+ 1,25 %	+ 1,25%

➔ BUDGET GÉNÉRAL 2010 : compte administratif et de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil adopte ces deux comptes ainsi que l'affectation du résultat.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
754 604,08 €	1 087 623,59 € (dont 460 280,43 € de report 2009)	333 019,51 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
401 442,34 € (dont 197 002,24 € de report 2009)	339 288,89 €	-62 153,45

Le résultat du budget de fonctionnement, 333 019,51€ est affecté de la manière suivante :

➔ pour 62 153,45 € à la couverture du déficit du budget d'investissement,

➔ pour 270 866,06 € en report d'excédent sur le budget primitif général 2011, à la section fonctionnement.

➔ BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2011

Après examen détaillé, ce budget est voté. Il s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	875 186,06 €	875 186,06 € (dont 270 866,06 € de report 2010)
Investissement	450 867,30 € (dont 62 153,45 € de report 2010)	450 867,30 €

Principaux nouveaux programmes d'investissement :

- ➔ **Réhabilitation des ouvrants de l'école et de la cantine :** 35 000 €
- ➔ **Aménagements de locaux :** 16 000 €
- ➔ **Equipements divers :** 15 000 €
- ➔ **Embellissement :** 6 000 €
- ➔ **Signalétique :** 5 000 €
- ➔ **Mise aux normes d'équipements sportifs :** 8 000 €
- ➔ **Achat de licence IV :** 7 200 €

➔ BUDGET ANNEXE ÎLOT DU JARDIN PUBLIC 2010

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil adopte ces deux comptes ainsi que l'affectation du résultat

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
5 198,21 € (dont 766,18 € de report 2010)	0 €	-5 198,21 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes (dont emprunt et subventions)	Résultat
238 156,48 €	243 812,24 € (dont 238 562,24 € de report 2010)	5 655,76 €

➔ BUDGET PRIMITIF POUR L'ÎLOT DU JARDIN PUBLIC 2011

Après examen détaillé, ce budget est voté. Il s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	11 698,21 € (dont 5 198,21 € de report déficit 2010)	11 698,21 €
Investissement	30 355,76 €	30 355,76 € (dont 5 655,76 € de report excédent 2010)

➔ QUESTIONS DIVERSES

➔ **PLU :** Monsieur le Maire informe le Conseil que la Préfecture a exercé un recours auprès du Tribunal administratif, du fait que le PLU prévoit des tailles minimales de parcelles dans certaines zones d'assainissement non collectif.

➔ **Épicerie-bar :** un nouveau candidat s'est présenté à la Mairie pour la reprise de ce commerce.

➔ **Courrier de la Mairie de Mouziéys-Teulet :** la commune de Mouziéys-Teulet a écrit aux maires des communes de la C2A afin de leur faire part de son souhait d'intégrer la communauté d'agglomération.

➔ **Inauguration des logements sociaux :** elle aura lieu le samedi 14 mai à 11 h 30, en présence de Madame Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la Préfecture.

CONSEIL DU 27 AVRIL 2011

➔ DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

➔ **Marché de mission coordination S.P.S (Santé Prévention Sécurité) pour les travaux d'extension de la Mairie et de la Salle de spectacles :** attribution de ce marché au Cabinet SOUSTELLE, pour 2 100,00 € HT, soit 2 511,60 € TTC.

➔ **Avenant au contrat d'assurance GROUPAMA :** mise en conformité avec les récentes dispositions réglementaires et de nouvelles conditions de réassurance.

➔ **Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la Mairie et de la Salle de spectacles :** attribution du marché au cabinet Jean CLUZEL, architecte à ALBI, pour les travaux d'extension de la Mairie et de la Salle de Spectacles de Cunac.

➔ CONVENTION D'HONORAIRES D'AVOCAT

Monsieur le Maire fait part aux Conseillers qu'il a sollicité les services du cabinet d'avocat de Maître Pascale MOLY, spécialiste en droit public, afin de défendre le dossier contentieux engagé par la Préfecture du Tarn devant le Tribunal Administratif de Toulouse.

Le contentieux porte sur le fait que le PLU prévoit des tailles minimales de parcelles dans certaines zones d'assainissement non collectif.

Le Conseil, après en avoir délibéré, opte pour ce cabinet d'avocats. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'honoraires et faire procéder au règlement de ces derniers.

➔ CONVENTION AVEC LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DU TARN (F.O.L. 81)

La convention avec la F.O.L. 81 pour les élèves du cycle 1 du Réseau Jeune Public arrive à échéance en juin 2011. Elle est renouvelée pour une période de 3 ans et va permettre l'organisation de la saison 2011/2012.

➔ CONVENTION AVEC LA RÉGIE DE QUARTIER LAPANOUSE-SAINT-MARTIN

La C2A souhaite poursuivre les chantiers intercommunaux d'utilité sociale dans le domaine de l'environnement, à destination du public en difficulté d'insertion professionnelle.

Pour Cunac, le chantier concerne la réalisation de travaux de désherbage, défrichage et nettoyage localisés :

➔ **Route de Saint-Juéry**, pour une parcelle en bord de voie et le fossé en galets,

➔ **Pont de la Rasclette et Pont du Rivatou**,

➔ **Terrain communal de Lavergne, Parc Raymond RIEUNAUD (ancien stade), Espace associatif, Place de la Grèze, Lanel-haut.**

➔ **Parc Jean-Louis PUEL**

Ce chantier a une durée prévisionnelle de 4 semaines en 2011.

➡ **RÈGLEMENTS DU CIMETIÈRE ET DU COLOMBARIUM**

Le règlement du cimetière, en vigueur depuis 2006, est modifié en ce qui concerne le Jardin du souvenir et le Columbarium. Par ailleurs, un règlement distinct est créé pour ces deux derniers.

➡ **CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE FUNÉRAIRE «PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS »**

Depuis 1998, la ville d'Albi a délégué le service extérieur des pompes funèbres à l'établissement « Pompes Funèbres de l'Albigeois ».

Notre commune a passé une convention avec les PFA afin que celles-ci puissent intervenir sur notre territoire pour y exercer l'ensemble des activités relevant du service extérieur des pompes funèbres.

Au vu de l'augmentation croissante des demandes d'incinération, qui viennent du Tarn mais aussi des départements limitrophes, la ville d'Albi propose la création d'une Société Publique Locale dénommée « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois ».

Ainsi la SPL funéraire aurait pour objet la gestion du service extérieur des pompes funèbres et la crémation.

Afin de continuer de bénéficier de l'ensemble des services de cet établissement, la commune de Cunac décide de devenir membre fondateur de la SPL Pôle Funéraire Public de l'Albigeois et souscrit une action de 100 euros.

➡ **DÉCISION MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA COMMUNE**

Le Conseil approuve la décision suivante à prendre sur les dépenses imprévues :

➔ + 100 €: souscription à une action à la S.P.L. funéraire dont le montant s'élève à 100 Euros suite à l'adhésion à la Société Publique Locale Funéraire « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois ».

➡ **ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après vérifications des documents justificatifs demandés aux associations, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Association l'île aux enfants	220 €
Association Sportive Collège Saut de Sabo	214 €
Association Loisirs Créatifs Cunacois (L.C.C.)	250 €

Comité d'Animation de Cunac (C.A.C.)	2 000 €
--------------------------------------	---------

➡ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE**

Une subvention exceptionnelle de 237,60 € est attribuée à la coopérative scolaire en remboursement des frais, engagés par celle-ci pour l'organisation d'une sortie culturelle École et Cinéma pour les élèves de primaire.

➡ **QUESTIONS DIVERSES**

➔ **Travaux sur la commune**

☞ **Éclairage public** : 2 opérations sont prévues Route d'Albi pour la sécurité des liaisons de :

- ✓ la Font del Puech et carrefour de la Birade,
- ✓ entre le pôle Santé, Route d'Albi, et le carrefour de la Route vieille de Montplaisir au niveau de l'établissement A2S,
- ✓ et mise en place d'une lampe isolée au lotissement de Couzy au bout de la raquette.

☞ **Faucardage** : les travaux débiteront à partir du lundi 9 mai.

☞ **Réfection du mur du cimetière** : elle est en cours de réalisation par l'association d'insertion VERSO.

☞ **Panneaux de signalisation** : ils sont en place Route des Templiers.

☞ **Point à temps automatique** : repérage par peinture au sol des endroits à réparer sur les routes de la commune.

➔ **Sécurité routière** : copie de la lettre envoyée par un administré au Président du Conseil général pour attirer son attention sur la dangerosité du carrefour de la RD 999 et du Chemin de Pech-Redon.

➔ **Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945** : elle aura lieu le dimanche 8 mai.

➔ **Rencontre avec la crèche de Cambon d'Albi** : une délégation municipale rencontrera les responsables de la crèche de Cambon le lundi 2 mai.

CONSEIL DU 25 MAI 2011

➡ **DÉCISION DU MAIRE**

➔ **Contrat de mise à disposition avec l'agence d'intérim Randstad** : un contrat temporaire a été signé pour assurer le ménage des locaux de la mairie et l'aide à la garderie et à la cantine scolaire.

➡ **MISE EN SÉCURITÉ DE LA STATUE SAINT-JACQUES**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la statue de Saint-Jacques à l'église de Cunac est inscrite aux Monuments historiques. À ce titre, elle fait partie des objets, mobiliers à sécuriser. Suite à la visite de la Conservatrice des antiquités et objets d'art, un emplacement a été choisi pour la mise en valeur et la sécurisation de cette statue. Un plan de financement avec

des partenaires financiers institutionnels a été établi afin d'obtenir des subventions.

Le Conseil, après en avoir délibéré, opte pour le plan de sécurisation de la statue.

➡ RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012

La commune de Cunac doit rencontrer les municipalités de Saint-Juéry, Athès et Lescure d'Albigeois afin de convenir d'une solution pérenne, concernant les enfants ne résidant pas dans les communes où ils sont scolarisés.

Par ailleurs, 146 élèves sont comptabilisés à ce jour pour la rentrée prochaine à l'école de Cunac.

➡ RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Une publication officielle précise les changements induits par la nouvelle réforme des collectivités territoriales.

Le périmètre de la C2A garde ses limites actuelles. Par ailleurs, la réforme va avoir des impacts sur les syndicats intercommunaux, dont certains sont voués à disparaître.

➡ CONVENTION DE PRÊT À USAGE D'UNE LICENCE DE DÉBIT DE BOISSONS

M. le Maire propose au Conseil que la commune, propriétaire de la licence IV de débit de boissons, passe avec le nouvel exploitant de l'épicerie-bar du Mail, M. J.-P. FERNANDEZ, une convention de prêt à usage gracieux de cette licence, la durée du prêt étant égale à celle du bail commercial.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer cette convention.

➡ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Extension de la Mairie et de la Salle de spectacles :** les travaux devraient commencer en septembre.

➔ **Travaux :**

🔧 **Réfections, Route d'Albi (125 m.) et Route de Saint-Juéry (250 m.).**

🔧 **Réception des travaux du Pont de la Rasclette et du mur du cimetière** effectués par l'association d'insertion VERSO, le vendredi 27 mai.

➔ **Association les FRANCAS DE SAINT-JUÉRY**

L'Assemblée générale a eu lieu le 13 mai. Pour Cunac, 45 familles adhèrent à l'association. La fréquentation du centre de loisir baisse légèrement. Pour 2011, la participation de la commune de Cunac augmentera de 3 %.

➔ **Réseau « Balades en Albigeois » de la C2A**

Une nouvelle pochette de 12 fiches de sentiers de randonnées vient de paraître, dont 4 nouveaux sentiers. Des pictogrammes ont été ajoutés pour signaler les curiosités et les points de vue.

➔ **Semaine des transports et de la mobilité de la C2A**

Elle aura lieu du 16 au 22 septembre 2011

INFORMATIONS DIVERSES

➡ JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

➔ **Avril, mai, juin 1995**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, **avant le 30 juin 2011**.

➔ **Juillet, août, septembre 1995**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, **avant le 30 septembre 2011**.

Chaque personne devra venir munie de *son livret de famille et d'un justificatif de domicile*.

Il est à noter que l'Attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique.

➡ HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Le secrétariat sera ouvert : du **lundi 4 juillet au vendredi 26 août inclus, uniquement l'après-midi : de 13 h30 à 17 h 30.**

➡ CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Il est rappelé que, pendant la période d'été, le délai pour l'obtention des cartes d'identités est d'un mois et demi et de 3 semaines pour un passeport.

➡ HORAIRES POUR LES ENGIN BRUYANTS

Un arrêté préfectoral du 25 juillet 2000, relatif aux bruits de voisinage, précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuse à gazon notamment) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Dimanche et jours fériés	seulement de 10 h à 12 h
Samedi	de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h
Jours ouvrables	de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

➡ CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962



La cérémonie commémorative rendant hommage aux victimes d'Afrique du Nord s'est déroulée le dimanche 27 mars en présence du conseiller général M. Jean-Paul

RAYNAUD, du maire de Cunac Jean-Claude de LAPANOUSE et de son conseil municipal, du président de la FNACA (Fédération nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) M. Joseph MOTYKA et des porteurs de drapeaux de Saint-Juéry et de Cunac.

Deux gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, l'une par M. de LAPANOUSE et l'autre par M. MOTYKA.

Après la sonnerie "Aux morts", M. MOTYKA a lu le message du comité de la FNACA.

Enfin, pour clôturer la manifestation, la population cunacoise a été cordialement invitée à un apéritif d'honneur.

➔ COMMUNIQUÉ DU CCO XV

Toute l'équipe du Cambon Cunac Olympique XV remercie les personnes présentes lors de la soirée Chants Basques, le 1^{er} avril. Nous nous félicitons d'avoir pu faire partager aux Cunacois cette culture qui se veut ancrée dans la tradition, la convivialité et la fête.

Nous remercions également le chœur d'hommes HEGOA de nous avoir fait découvrir un petit morceau de leur pays. Enfin, nous remercions la paroisse pour le prêt de l'église de Cunac, sans laquelle une telle soirée n'aurait pu être organisée. Au vu de l'engouement des personnes présentes, une soirée similaire sera organisée la saison prochaine. Merci à tous pour votre participation.

➔ INAUGURATION DES TROIS LOGEMENTS SOCIAUX DES DEUX LOCAUX ASSOCIATIFS COMMUNAUX ET DU LOCAL COMMERCIAL



En dépit de la météo, l'ambiance était au beau fixe en ce samedi 14 mai, sous les jolis parapluies, pour la visite et l'inauguration des locaux et de leurs abords, en présence d'une nombreuse assistance et de personnalités. Mme la Sous-préfète, Béatrice STÉFFAN, a souligné le « volontarisme » du maire, M. Jean-Claude de LAPANOUSE qui, avec l'appui du Conseil municipal, convaincu de l'importance du logement social ainsi que de la vie associative et de la vie économique, a œuvré avec motivation et ténacité à la réussite de ce projet immobilier, situé au cœur du village.

Les travaux ont comporté la reconstruction des locaux commerciaux existants (avec réalisation d'une terrasse pour les

rendre accessibles), l'extension de l'ancien bâtiment (afin de transférer en rez-de-chaussée les locaux du Foyer laïque et de l'ADMR situés à l'étage), la réalisation de trois logements sociaux neufs (à l'étage du bâtiment agrandi), les aménagements extérieurs (pour rendre accessibles les équipements publics), et, enfin, la construction d'une élégante petite halle (pour assurer la transition entre la Place du Mail et la Place de l'Église). Après le coup de ciseau traditionnel, l'assemblée s'est rendue dans la lumineuse salle du Foyer laïque, pour écouter les discours et partager un moment de convivialité, chaleureux et animé.

Ainsi, grâce à la métamorphose de l'ancien presbytère de Cunac en logements sociaux, locaux associatifs et « Épicerie du Mail », le cœur du village s'est mis à battre d'une vie nouvelle.

ÉVÈNEMENT À VENIR

➔ FÊTE DU VILLAGE

Le Comité d'Animation de Cunac organise la 8^{ème} fête de Cunac :

les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin 2011.



INFORMATIONS DIVERSES

➔ ÉPICERIE-BAR DU MAIL "Chez JP"

"Gipé", c'est lui, Jean-Pierre FERNANDEZ !



Grâce à lui, voilà plus d'un mois que "notre" épicerie s'est remise en marche, à la grande satisfaction de tous ceux qui l'ont essayée... et adoptée.

Si vous traversez Cunac en voiture, —à 30 à l'heure, bien entendu !—, soyez vigilants aux abords du carrefour Grand'Rue - Route des Templiers : vos regards seront comme aimantés par la pimpante épicerie et son avenante terrasse, de plus en plus animée. Comme le souhaitait "Gipé", cet endroit, qu'il qualifie d'exceptionnel, est devenu, en l'espace d'un mois, un lieu de service, de rencontre et de convivialité.

Le joli mois de mai 2011 a refait battre le cœur du village, heureux de retrouver son épicerie-bar. À n'en pas douter, les Cunacois auront à cœur de la faire vivre longtemps.

➔ COLLECTE DE VÊTEMENTS – CHAUSSURES

Un conteneur du RELAIS 81 pour la collecte de vêtements, chaussures, cuirs, linge de maison, est installé sur le parking, Place de la Grèze, en face de l'entrée de l'école. Les objets doivent être propres et mis dans des sacs en plastiques. Triés, recyclés et valorisés, ils permettent de créer des emplois (30 en Midi-Pyrénées).



Le RELAIS 81 est une entreprise d'insertion à but socio-économique, créée il y a 20 ans par Emmaüs Artois. Elle a déjà permis la création de 900 emplois réservés à des personnes en grande difficulté (chômeurs longue durée, RMistes, personnes sans formation ou exclues). Ce service de collecte est entièrement gratuit pour les habitants de la commune.

MERCI à tous ceux qui contribuent, par leurs dons utiles, à aider le RELAIS 81.

➔ CONSOMMABLES INFORMATIQUES

Un geste simple pour l'environnement ! Désormais, vous trouverez au secrétariat de mairie un conteneur où vous pourrez déposer vos consommables informatiques usagés : cartouches d'encre et toners d'imprimantes. Ceux-ci seront recyclés et pourront avoir une seconde vie. Pensez-y...



➔ VOS DÉCHETS CET ÉTÉ

Pas de problème pour vos déchets cet été, partez tranquille n'importe quel jour, grâce aux quatre conteneurs enterrés installés Place du Mail (le long du mur du cimetière, récemment rénové par l'entreprise d'insertion VERSO). TOUS LES JOURS, vous pouvez déposer, après les avoir séparés :

➔ vos **ordures ménagères courantes**, dans un sac bien fermé de moins de 50 litres (afin de ne pas faire obstruction),

➔ **vos verres** (à recycler),

➔ **vos papiers et cartons** (à recycler),

➔ **vos emballages ménagers** (ceux du sac jaune).

Un doute ou une question sur vos déchets ?
Téléphonez à la C2A ☎ 05 63 38 24 51

➔ ENVIRONNEMENT

À VOS MARQUES... PRÊTS... COMPOSTEZ !

Pour la 5^{ème} année, la C2A encourage le compostage des déchets fermentescibles. Elle lance sa campagne 2011 en proposant des composteurs et des "bio-sceaux" à prix modiques, ainsi qu'un guide pratique de compostage très complet.

➔ **but pour la collectivité** : diminuer le volume des ordures ménagères, pour réduire les coûts de collecte, transport et traitement, qui sont en forte hausse.

➔ **conséquences pour l'usager** : gérer ses propres déchets compostables (de cuisine ou de jardin) pour produire du compost, toujours bien utile en jardinage. Le retour des matières végétales à la terre contribue à protéger l'environnement.

Matériel proposé par la C2A

☞ **kit de compostage + guide pratique :**

☐ 1 composteur 400 L + 1 « bio-seau » - Prix : 18 €

☐ 1 composteur 600 L + 1 « bio-seau » - Prix : 18 €

☞ **"bio-seau" à couvercle et poignée** (pour le transport des déchets de la cuisine au composteur). Prix unitaire : 2 €
Commande avant le 15 juillet, auprès du secrétariat de la Mairie ☎ 05 63 55 13 93

CUNAC : BONNE ÉLÈVE - PEUT MIEUX FAIRE...

En 5 ans, 109 composteurs ont été acquis par les foyers cunacois : environ 1 foyer sur 6 est équipé d'un composteur, mais certains en ont 2 et d'autres compostent directement en terre, dans un "pourrissoir". Il reste des progrès à faire. Composter dans son jardin est un geste de bon sens (allègement de la poubelle), à la fois simple et utile (obtenions de compost pour enrichir la terre).

➔ MÉDIATHÈQUE DE SAINT-JUÉRY : un petit paradis

Si vous ne la connaissez pas déjà, venez découvrir cet été, avec vos enfants, la merveilleuse médiathèque intercommunale de Saint-Juéry. Située au cœur du Parc François Mitterrand et de ses arbres centenaires, ce gracieux bâtiment frappe par son esthétique de pagode chinoise. De plus, c'est un véritable paradis pour grands et petits : accueil remarquable, aménagements harmonieux et confortables, espaces lumineux. Tout est réuni pour profiter des richesses innombrables que recèlent la médiathèque : livres, journaux, revues, CD, DVD, expositions temporaires, animations. Tous les rayonnages sont abondamment fournis et classés par sujets, que ce soit ceux Enfance, Jeunesse ou Adultes. De plus, le fonds est régulièrement enrichi par de nouvelles acquisitions.



Horaires d'été 2011 : du mardi 5 juillet au samedi 3 septembre, la médiathèque sera ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h 30.

Renseignements ☎ 05 63 45 93 44.

➔ INFO CANICULE

Dans le cadre du plan départemental de la gestion de la canicule, le Préfet du Tarn rappelle les points suivants :

➔ Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre à la Mairie. En cas de déclenchement de l'alerte par le Préfet, ce registre



permettrait l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux (nous vous rappelons que les informations collectées restent confidentielles).

Vous pouvez contacter la Mairie au :

☎ **05 63 55 13 93** du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

➔ Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

➔ Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

➔ Consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de météo France : tel 32 50 (0,34 €minute)
Internet : www.meteo.fr

☎ Pour en savoir plus composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule

➔ FAUCARDAGE DES BORDS DE ROUTE

À Cunac, deux ou trois passages de l'épaveuse chaque année :

➔ Avril-mai première passe : fauchage de toutes les banquettes (espaces entre la route et le fossé) ainsi que des fossés et talus dont la végétation gêne la visibilité.

➔ Juillet deuxième passe : fauchage de tous les fossés, talus et banquettes.

➔ Octobre : identique à juillet. Troisième passe, si nécessaire.

➔ DISTRIBUTION DE RATICIDE

Dans le cadre de la compétence Environnement de la C2A, une des priorités en matière d'hygiène et santé est la dératissage. La C2A achète le raticide à la tonne (4 tonnes) et chaque mairie en dispose, au prorata du nombre de foyers. Il est donc possible de venir en retirer gratuitement à la Mairie.

➔ DÉJECTIONS CANINES

Vous avez un chien ? Ses déjections **VOUS** appartiennent. Elles doivent impérativement rester sur **VOTRE** propriété et non pas sur la voirie et les espaces publics de Cunac.

C'est une question d'hygiène et de santé publique, en particulier pour nos enfants mais aussi pour nos jardiniers communaux : pensez à eux. Il serait dommage d'en venir à des PV, comme c'est le cas à Lavaur depuis mars dernier...

UN PEU D'HISTOIRE

Extrait du Conseil municipal du 13 novembre 1949

Mobilier de la mairie : remerciements adressés à MM. le Maire et l'adjoint

Monsieur Foissac se fait l'interprète du Conseil Municipal pour remercier MM. Rieunaud, maire et Féral, adjoint, d'avoir bien voulu, dans un geste qui les honore, consacrer leur indemnité de fonctions pour doter la Mairie de Cunac d'un mobilier convenable.

M. Cauquil, secrétaire de mairie, s'associe, à titre personnel, aux paroles de remerciements de M. Foissac.

Prenant la parole au nom de M. Féral et au sien propre, M. le Maire signale que leur geste de générosité a été tout à fait spontané et que le placard et la table étaient acquis désormais à la commune de Cunac.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Le Maire Le secrétaire Les membres

Extrait du Conseil municipal du 7 avril 1963

Adduction d'eau potable

L'alimentation en eau potable des habitants de la commune ayant souscrit un abonnement et desservis par le Syndicat intercommunal du Dadou, est réalisée en grande partie et sera terminée sous peu. L'eau provient du réservoir de Fontcouverte. Deux régulateurs de pression sont installés sur le parcours, l'un à la Sarrade et l'autre à Massé où seront construits au cours de l'année 1963 deux réservoirs de 150 m³ sur tour de 15 mètres qui desserviront : le premier, la partie haute des communes de Cambon, Cunac, St Juéry ; le deuxième, la plaine des Avalats allant de St Juéry à Massé et les parties Est et Sud de Cunac jusqu'à St Eloi, Lanel-bas ainsi que les fermes et habitations de Cambon longeant la RN 99. Un réservoir de 300 m³ sur tour de 15 mètres sera construit en 1964 à Cousy et desservira le village de Cunac, les hameaux de la Font del Puech, du Vialar et de la Pontézié, d'Antiques, de Jalet et les fermes et habitations environnantes.

La partie basse de la commune située de Pratviel à Montplaisir entre le VO 5 et la RN 99 sera alimentée par le réseau communal de St Juéry : les travaux de pose des canalisations sont en cours et la mise en eau ne tardera pas.

MANIFESTATIONS : juin à septembre 2011

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Vendredi 17 juin 19h	Fête de l'Ecole	Salle de Spectacles	Ecole publique de Cunac
Samedi 18 juin à 16h	Gala de danse	Salle de Spectacles	US Cunac section Danse
Dimanche 19 juin à 9h	Randonnée : <i>Ferrières</i>	Départ Place du Mail	Foyer Laïque
Dimanche 19 juin	Tournoi de foot	Stade	US Cunac section foot
Vendredi 24, Samedi 25 et dimanche 26 juin	Fête du village	Village	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 11 septembre	Vide-greniers	Village	US Cunac
Samedi 24 et dimanche 25 septembre	Journées européennes du patrimoine	Village	Relais paroissial et Mairie



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX EN 2011 (séance à 20 H 30)

Mercredi 22 juin

Mercredi 14 septembre

Mercredi 19 octobre

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE DE CUNAC • 10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93. **Courriel** : mairie.cunac@cunac.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude de LAPANOUSE • **Rédaction, photos et mise en page**: Commission Communication – Juin 2011

Impression : Atelier protégé Rebond - 1 chemin de Mayric - Albi • **Tirage** : 680 exemplaires